

ON S'ABONNE :

A LYON, au Bureau du Journal, quai Saint-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 32, au 2^{me}.
A PARIS, chez MM. Lepelletier-Bourgoin, office-correspondance, place de la Bourse, 6, et chez M. Degouve-Denuncques, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et tout ce qui concerne le Journal doivent être envoyés francs de port.

Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

LE CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour Lyon et le département du Rhône,
16 francs pour 3 mois,
32 francs pour 6 mois,
64 francs pour l'année.

Hors du département, 1 franc de plus par trimestre.

Prix des ANNONCES : 25 c. la ligne.

Le Censeur ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues.



RÉFORME ÉLECTORALE.

AVIS.

Nous engageons les citoyens qui veulent signer la pétition demandant la réforme électorale à se présenter dans nos bureaux, de dix heures du matin à quatre heures du soir.

Les citoyens qui ont des cahiers de pétitions pour la réforme suffisamment couverts de signatures sont engagés à en faire le dépôt au bureau du Censeur, afin de commencer le dépouillement du nombre des signatures obtenues; il leur sera délivré d'autres cahiers.

Lyon, 14 octobre 1840.

BANQUET DÉMOCRATIQUE DE LYON.

RÉFORME ÉLECTORALE.

Quand sur tous les points de la France les citoyens se réunissent et témoignent hautement par leurs manifestations de l'importance qu'ils attachent à la réforme électorale; quand le pouvoir se montre hésitant et peureux devant les dédains de l'étranger; quand les chambres sont convoquées pour décider si la France doit marcher en avant ou dévorer silencieusement les humiliations, et que le pays manifeste la crainte de n'être pas dignement représenté par les élus du privilège; quand le gouvernement, violant ouvertement la loi, refuse d'armer les Lyonnais et les condamne à la crainte de voir arriver l'ennemi sans pouvoir se défendre, la ville qui s'est montrée toujours ardente de patriotisme, désireuse d'indépendance, qui, par ses onze mille signatures, a protesté contre le privilège électoral, Lyon ne pouvait pas rester muette. Elle devait, elle aussi, comme les cités du Nord et du Midi, faire entendre sa grande voix, qui des rives du Rhône ira retentir jusqu'au Palais-Bourbon; elle avait le droit de dire ses vœux, ses besoins, ses espérances, elle va le faire.

Tout a été arrêté pour qu'une manifestation, imposante par le nombre, grande par son calme, pût avoir lieu à Lyon dans quelques jours. Un banquet a été fixé au 25 courant, dans un local qui sera désigné plus tard. Nous publierons incessamment les noms des vice-présidents, des membres des diverses commissions du banquet; la cité trouvera dans ces noms des gages de sécurité et en même temps l'assurance que tous les besoins de la population seront compris et exprimés. Qu'il nous suffise aujourd'hui d'annoncer que les deux présidents du banquet sont :

M. le général LAPOYPE;

M. César BERTHOLON.

Nous savons à quelles calomnies les patriotes sont en butte quand ils font une manifestation; nous protestons d'avance contre toute insinuation perfide. Ce n'est ni le désordre, ni l'émeute, ni une collision que veulent faire naître ceux qui ont organisé le banquet démocratique de Lyon; ils désirent que la cité puisse manifester les sentiments patriotiques dont elle est animée, que la France tout entière sache que les patriotes lyonnais veulent la réforme, qu'ils sont prêts à combattre l'étranger et qu'ils demandent des armes, enfin qu'ils protestent contre toute reculade, toute lâcheté qui nous rendrait le jouet de la sainte-alliance et l'objet du mépris de l'Europe.

La promptitude et la résolution sauvent les états, l'hésitation les perd; c'est par des coups hardis qu'on effraie ses ennemis, qu'on déjoue leurs projets, qu'on les renverse. Nous ne demandons pas que le pouvoir se jetât tête baissée dans les hasards d'une guerre européenne, mais qu'il ne sacrifiât

LES JEUX DE LA PLUIE ET DU BEAU TEMPS.

Pour se dérober aux ennuis, à la contrainte officielle de son gouvernement de Guienne, le duc de Richelieu avait pris l'habitude d'aller se distraire, chaque dimanche, sous les ombrages de son château de Libourne. Ce jour-là, le spirituel gouverneur disait adieu au vacarme et aux bourgeois de la ville; il appelait à son aide ses plus beaux souvenirs de Versailles, ses passe-temps les plus doux, ses causeries les plus frivoles et les plus joyeuses. Le dimanche matin, à son petit lever, M. de Richelieu faisait véritablement peau neuve; le maréchal relégué loin de Paris cédait la place à l'homme du monde et à l'homme de cour. Il avait honte, ma foi! de s'être encanaillé pendant huit jours avec des marchands, des négociants, des gens de rien, avec toute la plèbe bordelaise; il trouvait que ses salons puaien le peuple; il donnait à ses gens vingt-quatre heures pour désinfecter son hôtel, et lui-même s'éloignait bien vite, au grand galop, pour aller se purifier dans les parfums aristocratiques de son pavillon de Libourne.

Dés ce moment, adieu le gouverneur de Guienne! adieu le président des maréchaux! adieu l'arbitre suprême du tribunal d'honneur! Place au duc de Richelieu! place au dictateur amoureux! Laissez passer le véritable roi de France, au XVIII^e siècle, et le seul roi de la terre qui ait jamais su conquérir le beau surnom de bien-

Près de toucher au seuil de sa petite résidence favorite, le duc de Richelieu se métamorphosait en un clin d'œil, pour revivre, en dépit de la distance, au milieu de la société parisienne de Louis XV, société nonchalante, oisive, paresseuse, gâtée par le luxe et par la nature, ces deux charmes intimes, ces voluptueux inséparables; il redevenait, par le prestige des souvenirs, ce même grand sei-

ni les intérêts commerciaux ni la dignité de la France. C'était là, ce nous semble, une demande juste, sage, qui n'avait rien d'exagéré, et qui doit être comprise par les hommes de tous les partis, de toutes les nuances. Veiller à nos intérêts, au maintien de l'honneur national, est le devoir le plus impérieux du pouvoir; l'a-t-il fait? Depuis près de trois mois que le traité du 15 juillet a été rendu public, quelle détermination a-t-il prise? à quoi s'est-il décidé? que va-t-il faire? Nul ne le sait, et le cabinet lui-même, subissant une influence immuable, se divise sur toutes les questions et ne sait rien résoudre. Il a cru rassurer le pays par des préparatifs; mais rien n'a été fait d'une manière franche et complète. Nos escadres sont sans chefs; les amiraux attendent des ordres; les rives de nos deux mers ne sont pas armées. L'organisation des gardes nationales est une mesure avortée, qui se fait sans enthousiasme, qui ne présente aucun grand caractère, aucune empreinte de ces sublimes mouvements qui entraînent tout un peuple, parce que l'on y voit les traces de la crainte, parce que l'on y trouve la preuve évidente des suspicions du pouvoir contre le pays, parce qu'enfin ce n'est pas une mesure générale, mais au contraire un morcellement qui semble dire qu'il y a en France des citoyens qui ne sont pas Français.

De tous les projets faits par le gouvernement en vue ou sous prétexte de résister à l'étranger, l'embastillement de Paris est le seul que rien n'ajourne ou n'arrête, qui marche franchement, grandement, avec activité. La cour, qui s'oppose, dit-on, avec tant d'énergie aux projets belliqueux attribués à M. Thiers, se montre en tout point disposée à concourir à l'exécution des plans; elle fait même le sacrifice de ses intérêts, chose assez rare pour que le pays y prenne garde et veuille regarder ce qu'il y a au fond de cela. Elle ne veut pas adopter un *memorandum* qui stipulerait des cas de guerre; elle n'ose pas répondre au défi de la sainte-alliance par un coup hardi; elle convoque les chambres pour montrer à cette sainte alliance qu'elle n'agit pas personnellement contre elle, et que, si elle doit faire la guerre, elle ne cédera qu'aux volontés du pays auxquelles il serait dangereux pour elle de résister; et cependant cette cour, si timide d'un côté, marche hardiment, d'accord avec le ministère, à la violation des lois et des usages en tout ce qui touche les fortifications de Paris; elle dilapide avec lui la fortune publique et se joue des vœux manifestés, des oppositions formées par les citoyens, lorsque pour la première fois il fut question des forts détachés. Aussi le pays a-t-il raison, quand il voit le pouvoir négliger nos projets de défense contre l'étranger, de regarder le seul qui se poursuive activement comme une trahison contre la liberté.

Mais dans cette incertitude où le pouvoir laisse la nation sur ses desseins, sur ses intentions, le pays est-il tranquille? les intérêts matériels que l'on semble vouloir protéger sont-ils en effet hors de toute atteinte? Loin de là. Chaque matin apporte des nouvelles contradictoires, chaque événement retentit à la bourse, opère des fluctuations et passe sans résultat; les chances de paix ou de guerre varient tous les jours, et la nation est en proie à une incertitude plus cruelle que toute réalité quelle qu'elle fût. En effet, durant ces jours d'angoisses, tout s'arrête, les transactions commerciales sont suspendues, le travail baisse, et au milieu d'une paix qui n'est pas rompue nous avons déjà les inconvénients de la guerre.

Qui pourrait en effet rassurer les intérêts compromis, dissiper les craintes? La sainte-alliance qui vient de révéler si brusquement ses projets s'arrête-t-elle dans sa marche? ne veut-elle que rétablir la bonne harmonie entre le sultan et son ancien vassal? l'Orient seul la préoccupe-t-il? N'est-il pas évident que la

gneur qui naguère encore se prélassait à Paris, dans les magnificences équivoques du pavillon de Hanovre; ce même héros de ruelles qui avait tant batifolé dans le boudoir de Cidalise et sur le sofa de Céline; ce même coureur de folles aventures qui s'affublait d'un manteau couleur de muraille, rossait le guet pour tuer le temps, escaladait un œil-de-bœuf pour prendre d'assaut le cœur d'une maîtresse, et finissait gaîment le vagabondage de ses nuits amoureuses dans les banquets anacréontiques d'une petite maison; pour tout dire enfin, le duc de Richelieu reprenait ce jour-là, dans le cercle de quelques amis privilégiés, de quelques invités d'élite, sa poudre, ses manchettes, ses flots de dentelles, ses rubans et ses nœuds d'épée, son tabac d'Espagne, sa galanterie, sa gaité, son impertinence, son audace et tout son esprit.

Un dimanche au soir, le plus violent orage éclata soudain sur la petite ville de Libourne; la pluie, les éclairs et le tonnerre allèrent leur train jusqu'après minuit; les torrents et les fondrières de la route royale effrayèrent les convives de M. de Richelieu, qui étaient tous faits de velours, de satin, de soie et de gaze; on résolut d'abord de passer la nuit au château, en faisant de chaque salle, de chaque chambre, de chaque coin de la maison, un véritable dortoir improvisé; ensuite, sur la proposition du maréchal, on résolut de veiller toute la nuit, dans l'attente du jour et du beau temps, avec l'aide du jeu, de la causerie et de la musique.

La veillée fut charmante: des canapés pour les conteurs de profession; — pour les amoureux qui avaient froid, des cheminées immenses où pétillait la flamme de ces feux d'automne qui plaisaient tant à nos grand-mères; — pour les joueurs, le boston, le biribi et le wisth; — des buffets magnifiques pour les gourmands; — des sonates pour les musiciens; — et puis, des adorateurs, des galantins, des papillons qui voltigeaient autour des belles dames, afin de les

France a été l'objet de ses armements beaucoup plus que la Syrie? N'est-il pas évident qu'elle redoute la révolution, c'est-à-dire les idées, les tendances du peuple français, les principes proclamés par lui; qu'elle veut leur imposer silence, que la question d'Orient a été saisie par elle comme une occasion favorable pour faire éclater les sentiments qui l'animent, et qu'après avoir annihilé notre commerce avec l'Inde, elle se ruera sur la France? C'est aux intérêts matériels de même qu'aux tendances politiques qu'elle déclare la guerre; elle commence par détruire les premiers, parce qu'ils se trouvaient plus à sa portée, parce qu'ils étaient plus près d'elle.

Que la France ne s'abuse donc pas; il ne s'agit pas seulement de l'Orient, mais bien de nous, de notre révolution, de notre France. Si le cabinet s'aveugle et nous trahit, ce sera aux patriotes à provoquer une organisation pour la défense du territoire.

Nous rece vons de Chambéry la lettre suivante :

Monsieur,

Nous avons recours à vous pour dévoiler un horrible attentat et la lâche impunité qui protège dans notre malheureux pays les crimes commis par certaines classes de la société. Ni le cri de l'opinion publique désignant les meurtriers, ni la longue préméditation qui a préparé l'assassinat, ni l'horrible sang-froid avec lequel il a été consommé, rien n'a pu tirer le gouvernement de sa coupable apathie; que du moins la publicité jette aux meurtriers la flétrissure que les tribunaux auraient dû leur imposer.

M. Meugnier, maire de la commune de Faisson, petit village de la Tarentaise, entre Albertville et Moutiers, a été assassiné le 28 août 1838. Vers les neuf heures du soir, trois individus affublés de blouses blanches, et la tête enveloppée d'une espèce de capuchon noir qui ne leur permettait de voir qu'à la faveur de deux petits trous correspondants aux yeux, se présentent dans le domicile de M. Meugnier qui était déjà couché. La porte est ouverte par une domestique. Ils demandent à parler à M. Meugnier. La domestique en conduit deux auprès de son lit; le troisième reste à la porte. Deux assassins sont armés de couteaux et le troisième d'un pistolet. Ils demandent à M. Meugnier son argent. Il se lève, ouvre son secrétaire et s'empare d'une paire de pistolets et d'une cassette contenant de l'argent. L'un d'eux ajoute: « C'est de l'or qu'il nous faut; tu en as. Tu nous diras ensuite si tu veux mourir par le couteau ou par le pistolet. »

M. Meugnier troublé tire alors un tiroir et leur montre de l'or. M^{me} Meugnier accourt de sa chambre; un des brigands la rassura. M. Meugnier profite de ce moment pour s'enfuir, un des assassins le suit dans l'obscurité. Près d'arriver à la porte, l'un d'eux l'arrête et le ramène dans le salon, où, portes et fenêtres fermées, les cris sont étouffés et Meugnier égorgé!... Les meurtriers ne l'abandonnèrent qu'au moment où sa femme vint avec de la lumière éclairer cette scène d'horreur; elle ne trouva plus qu'un cadavre palpitant. Les meurtriers s'enfuirent; ils connaissaient les localités, car, entrés dans la maison par une porte, ils en sont sortis par une autre dans l'obscurité. Le vol n'est pas le motif qui a porté ces scélérats à commettre ce crime; car, s'ils ont enlevé de l'argent, ils ont laissé l'or. Ils ont, dans leur fuite, jeté dans la rivière les blouses et les couteaux.

Le cri public désigna trois prêtres des environs comme les meurtriers; on savait leur haine pour M. Meugnier, bien connu par son patriotisme, déjà voué à l'apostrophe en 1799 par une sorte de tribunal secret composé d'hommes qui conspiraient avec l'étranger et choisissaient déjà leurs victimes, ainsi que cela est constaté par des lettres attribuées à un homme qui depuis a tenu un rang élevé dans le clergé de Savoie. Syndic de sa commune, M. Meugnier avait peu de tolérance pour les écarts des prêtres. A l'un d'eux il reprochait la mort d'un jeune mari entraîné au suicide par la déconverte de relations entre sa femme et le prêtre; à un autre il refusait de rendre des lettres amoureuses écrites à une jeune fille; il forçait un curé de restituer un terrain dont il s'était emparé sans droit.

Sa mort fut jurée, dit-on, par eux; un habitant de Saint-Gervais les avait entendus un soir, derrière une haie, complotant contre lui; une dame de Levins avait vu l'un d'eux acheter quelque temps

empêcher de dormir.

Le boudoir de M^{me} de Richelieu était surtout remarquable, bien moins par la recherche des meubles et des décors, que par la compagnie exquise qui s'y était réfugiée à l'ombre de cette adorable duchesse; la coquetterie s'y pavanait, en faisant la roue la plus éblouissante; la galanterie mondaine y étalait à plaisir toutes sortes de charmes et de grâces; le paradoxe amoureux s'en donnait à cœur joie, à la manière des enfants gâtés de bonne maison; il y avait auprès de la duchesse de Richelieu un essaim de grandes dames fort jolies et de gentilshommes très-spirituels; on parla tout naturellement de l'esprit et de la beauté.

Un conseiller périgourdin se prit à demander :

— Pourquoi les hommes vraiment distingués ne plaisent-ils point aux femmes?

Une voix bien jeune et bien douce répondit aussitôt :

— Parce que les femmes ne veulent pas être effrayées; ceux qui ont beaucoup d'esprit les effraient toujours un peu!

Une petite baronne, toute rose et toute bouffie, comme une bergère de trumeau, hasarda la proposition suivante :

— En amour, les hommes d'esprit ne font guère que des sottises; les imbéciles n'en font jamais; voilà tout le secret de notre préférence!

— Bravo! s'écria M. de Richelieu, en paraissant tout-à-coup sur le seuil de la porte; vous avez raison: les gens d'esprit traitent les affaires de cœur comme les ignorants traitent les livres; ils n'y entendent rien!

— Qu'est-ce à dire? répliqua sur-le-champ une comtesse repentie; ose-t-on bien affirmer que la niaiserie l'emporte sur l'intelligence, et la sottise sur l'esprit?

— Précisément! répondit une gracieuse douairière qui avait le monopole du dédain, de la moquerie et des vérités méchantes.

auparavant, à Albertville, deux énormes couteaux.

Le soir du crime, l'un d'eux encore était attendu pour souper dans une maison. Comme il tardait, on alla le chercher ; il était absent. On commença sans lui. Il arriva pourtant, mais fort tard, tout haletant, dans un état d'agitation extraordinaire; la dame de la maison lui fit remarquer qu'il avait du sang au poignet, il répondit que c'était une égratignure.

Aussitôt après l'événement, le tribunal de Moutiers commença une enquête bientôt interrompue. Le lieutenant de gendarmerie de la station d'Albertville s'indignait qu'un crime aussi horrible restât impuni dans le ressort de son commandement. De concert avec le maréchal-des-logis de la station de Moutiers, il employa tous les moyens et arriva à dire publiquement qu'il pouvait mettre la justice sur les traces des vrais coupables, que les fils de cette affaire l'avaient conduit à la sacristie, et que, si on l'autorisait à arrêter les trois prêtres soupçonnés, la vérité serait bientôt connue. Son rapport amena la nomination d'une commission sénatoriale; mais, le jour même où cette commission se rendait sur les lieux, le lieutenant de carabiniers qui devait guider l'instruction reçut un ordre de changement immédiat. Peu de jours après, le maréchal-des-logis qui n'avait pas craint de désigner publiquement ceux qu'il croyait les coupables fut de même changé de résidence. La domestique qui avait ouvert la porte aux assassins avait avoué avoir reconnu l'un des prêtres. On s'est arrangé pour la faire partir; elle est aujourd'hui en France. L'instruction ne fut pas continuée.

Sera-t-il permis, Monsieur le rédacteur, à des hommes qui vivent sous un gouvernement où l'action de la justice se trouve ainsi paralysée de déplorer leur triste position et de franchir la frontière pour protester contre une pareille iniquité? Certes, nous ne voudrions pas appeler la vengeance publique même contre des coupables; mais il nous importe que notre pays ne soit pas mis hors la loi de l'humanité, que la vie des citoyens y soit protégée; il nous importe enfin que la justice ait son cours.

Il semble que le gouvernement qui pèse sur notre pays, que notre monarque, autrefois révolutionnaire, aujourd'hui capucin, se placent à nous faire regretter la loi française, loi qui convient si bien à nos intérêts, à nos mœurs, à notre caractère.

En 1830, nous avons espéré un instant être incorporés à la grande nation; nous étions prêts, et si nous n'avons pas effectué notre révolution, c'est que nous avons été trompés par votre gouvernement, qui, après avoir cherché à éveiller nos sympathies, après avoir laissé se compromettre quelques-uns de nos compatriotes, nous a lâchement abandonnés.

Vous savez la tentative de Ramorino; notre espoir a été de bien courte durée, encore un leurre!... Aujourd'hui que l'Europe coalisée menace votre honneur et votre liberté, nous espérons que la France, foulant aux pieds les traités de 1815, briserait les barrières qui nous séparent d'elle, reprendrait ses limites naturelles, et donnerait à une population disposée, dans la lutte qui se prépare, à vous offrir, comme autrefois, le sang de ses enfants, le bonheur et la liberté. Il n'en est rien; par un nouveau traité, on nous laisse en proie à Charles-Albert.

Cependant les 600,000 habitants qui forment notre population sont tout dévoués à la France; nous sommes vos compatriotes par nos souvenirs. La part que nous avons prise à votre première révolution, en organisant le régiment d'Allobroges, en repoussant les insurgés du Midi, et plus tard en fournissant une armée de 20,000 hommes, 600 officiers, 18 généraux, doit être à la fois notre titre et votre gage; car ce que nous fîmes alors, nous sommes prêts encore à le faire aujourd'hui.

Mais je sens que je suis loin du sujet de cette lettre... Vous accueillerez des regrets que votre patriotisme comprend.

Recevez, etc.

NOTE DU RÉDACTEUR EN CHEF. — En publiant cette lettre, nous faisons toutes réserves. Nos lecteurs remarqueront qu'elle ne fait que répéter des faits signalés par la rumeur publique. Selon nous, lui donner de la publicité, c'est mettre les autorités judiciaires d'Albertville en demeure de procéder à de nouvelles poursuites; c'est également fournir aux ecclésiastiques désignés l'occasion de se justifier s'ils ne sont pas coupables, et de presser la magistrature de faire des recherches actives.

L'assassinat de M. Meugnier est un fait horrible qui ne doit pas rester impuni; il a laissé trop de traces pour qu'on ne puisse pas en découvrir les auteurs.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

(Correspondance particulière du Censeur.)

On nous écrit de Valence, le 7 octobre :

La reine continue à signer des actes de gouvernement, mais les juntes gouvernementales de la province restent debout et administrent exclusivement les finances. Le journal de notre ville donne une longue liste des employés qui ont reconnu la junte établie à Valence.

Voici le décret royal par lequel la reine approuve le choix des ministres fait par Espartero :

« Comme reine régente et gouvernante du royaume pendant la minorité de ma fille la reine Isabelle II, et conformément aux propositions qui ont été soumises à mon approbation par le duc de la Vic-

En la voyant prête à parler, chacun se rapprocha de la malicieuse sibylle avec un mouvement d'attention, de curiosité et de crainte; la vieille marquise prit donc la parole et se mit à débiter sa petite marchandise aux chalandis qui se pressaient autour de son bureau d'esprit :

— Pour peu qu'ils soient beaux et passablement tournés, les gens médiocres sont presque toujours les bien-venus dans le cœur des femmes; voici pourquoi : Les hommes vulgaires ont beaucoup de temps à perdre; ils ne font rien, ils ne pensent à rien, ils ne rêvent de rien; quand ils aiment, ils n'ont à s'occuper que de leur amour, et cela flatte une pauvre désœuvrée qui s'ennuie. — Dans l'art de faire la cour et de plaire, parlez-moi des imbéciles!... Ils devisent à merveille de la pluie et du beau temps; ils parlent à propos de modes, d'enfantillages et de chiffons; ils se peignent admirablement, ils se font les ongles avec le plus grand soin et ils excellent à porter la tête. D'ordinaire, ils savent danser, ils jouent aux jeux innocents, ils chantent au clavecin, et les plus habiles devinent les charades; enfin, ils sont minutieux, faibles, frivoles, imparfaits comme la femme, et nous les aimons presque par esprit de corps. — Un sot amoureux copiera, au besoin, dans un livre, de très-mauvais vers pour la personne adorée; un amoureux spirituel n'osera pas même en composer de très-bons pour la personne qu'il aime; c'est là un grand tort, selon moi : l'influence de la poésie banale est immense en pareil cas; la sottise et le style figuré gouvernent le monde et surtout les femmes : cela explique certaines religions et certaines amours ! — Un amant vulgaire ose tout, sans le savoir, et il réussit; un amant d'élite n'ose rien, de peur de trop oser, et il échoue ! — Mettez un homme d'esprit et un sot aux prises pour une conquête amoureuse : il y a cent à parier contre un que le premier n'entrera jamais dans la terre promise; c'est le second qui arrêtera le soleil dans sa course et qui jouera le beau rôle de Josué. Dans tout ceci, une seule chose me surprend, m'inquiète et m'intrigue : puisque les femmes n'aiment bien que les sots, pour-

toire et de Morella que j'ai nommé président du conseil des ministres avec autorisation de choisir ses collègues, je viens de nommer don Joaquin-Maria Ferrer, premier alcade de mon héroïque ville de Madrid, ministre de l'intérieur avec la vice-présidence du conseil; don Pedro Chacon, maréchal-de-camp, député de la province de Valence, ministre de la guerre; don Augustin-Fernandez de Gamboa, consul d'Espagne à Bayonne, ministre des finances; don Alvarez-Gomez Bercerra, membre du tribunal suprême de justice et député de la province de Badajoz, ministre de la justice; don Manuel Cortina, député de Séville, ministre de l'intérieur; don Joaquin Frias, officier-général, ministre de la marine, du commerce et des colonies.

« Valence, le 3 octobre 1840. »
Le duc de la Victoire est attendu demain avec ses collègues; nous sommes impatients de les voir à l'œuvre. Tout est en mouvement pour les fêtes brillantes qui doivent signaler l'arrivée d'Espartero, le sauveur de l'Espagne.

Le nouveau ministère est assez bien composé. M. Ferrer, qui en sera le président réel, puisque le duc de la Victoire va reprendre le commandement de l'armée, était à la tête du mouvement qui s'est manifesté à Madrid et dans toutes les provinces : c'est le progrès personnifié; mais le portefeuille des finances allait mieux à sa capacité que celui des relations extérieures qui aurait dû être confié à M. Gamboa.

AFRIQUE FRANÇAISE.

(Correspondance particulière du Censeur.)

Il résulte des dernières nouvelles d'Alger que le général Changarnier était parti de Blidah avec une colonne de 4 à 5,000 hommes, pour faire occuper le col de Mouzaïa d'après les uns, pour ravitailler Milianah d'après les autres. On assure cependant que cette dernière ville sera évacuée et rasée, et nous ne comprenons pas cet acte de vandalisme sans but. Milianah est une de nos meilleures positions sur le Chélif; elle tient la clé de la vallée de ce fleuve; elle a de l'eau en abondance et n'est qu'à une journée de marche de la Mitidja, cette vaste plaine que l'on veut mettre à l'abri des incursions des Arabes. A quoi bon d'ailleurs détruire cette ville quand même on voudrait l'abandonner? Si l'on veut un jour s'y établir de nouveau, on s'en emparera avec 5 ou 6,000 hommes.

Le maréchal a dû partir d'Alger le 7 à la tête de toutes les troupes disponibles; il organisera à Blidah sa colonne expéditionnaire qui sera commandée par les généraux Changarnier, Bourjoly et Rostolan, et se mettra en route probablement le 10. On croit qu'il ira d'abord escorter un convoi destiné à ravitailler Medeah et Milianah et changer les garnisons de ces deux villes; il reviendra ensuite à la ferme de Mouzaïa pour prendre les vingt jours de vivres déposés à Blidah et qui doivent servir aux troupes qui feront la campagne. On ne sait pas encore quels sont les plans du maréchal; mais on suppose qu'il n'ira pas dans la province d'Oran et qu'il se bornera à une promenade sur le haut Chélif et du côté de Hamza.

Quant au général Lamoricière, s'il veut agir, il faut qu'il le fasse avec une colonne de 6,000 hommes; c'est tout ce qu'il pourra réunir d'hommes valides.

Chronique Lyonnaise.

Nous apprenons que M. le maire de Vienne, au moment où la *Marseillaise* était demandée par la foule qui assistait au spectacle, s'empressa, en accédant aux patriotiques réclamations de l'assemblée, d'envoyer chercher le drapeau de la mairie pour le faire remettre à M. Alexandre. Nous ne pouvions laisser ignorer cet acte qui forme un si frappant contraste avec la conduite tenue dans des circonstances analogues par l'ex-maire de Lyon, M. Martin.

— On nous écrit de Marseille que M. Arago y a reçu un très-brillant accueil. Samedi, une sérénade lui a été donnée, à laquelle assistaient plus de 3,000 personnes. De nombreux vivats ont accueilli le savant député au moment où il est venu adresser quelques paroles de remerciements aux patriotes. La *Marseillaise* a été entonnée et chantée aux applaudissements de la foule entière.

Le lendemain, M. Arago était reçu dans un banquet de plus de quinze cents couverts qui avait été préparé au Jeu-du-Ballon. Dix-sept toasts ont été portés. Nous rendrons prochainement compte de cette solennité patriotique.

Le soir, la *Marseillaise* a été demandée et chantée au théâtre. L'autorité avait donné la veille l'ordre de la refuser; mais cette défense avait été postérieurement retirée, sur la nouvelle que le gouvernement avait cédé à Paris au vœu énergique de la population.

Paris, le 12 octobre 1840.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

L'agitation causée par les événements extérieurs continue; elle se manifeste aujourd'hui sur tous les points de la France et va toujours en augmentant. Les départements répondent

quoi ont-elles de l'aversion pour leurs maris ?

Un immense éclat de rire accueillit cette plaisante hardiesse de la marquise. Le mot fut répété, admiré, applaudi, envié par tout le monde. Au milieu de cet accès de folle gaieté et d'admiration expansive, M^{me} de Richelieu eut bien de la peine à rétablir le calme et le silence pour répondre à l'étrange propos de sa vieille amie.

— Madame, lui dit-elle, malgré l'aversion dont vous nous parlez, il n'est bruit à la cour et dans les salons que de votre grand amour pour feu M. le marquis !

— La cour et les salons disent vrai, Madame la duchesse. J'ai adoré feu mon noble époux, quoiqu'il fût un gentilhomme de beaucoup d'esprit. C'est là une exception heureuse dont j'ai été redevable au hasard qui est le véritable dieu des amours; c'est là une histoire, une aventure, une comédie que Marivaux pourrait intituler : *Les Jeux de la pluie et du beau temps*.

— Puisqu'il s'agit d'une comédie, répliqua la duchesse, soyez donc assez bonne pour nous en donner le spectacle. Il est deux heures du matin; l'orage s'est apaisé tout-à-coup, sans doute afin de ne pas troubler votre récit par les éclats de la foudre. Parlez vite, Madame la marquise... un peu plus tard le feu du ciel n'aurait qu'à tomber !...

Au même instant, un violent coup de tonnerre se fit entendre. — Vraiment! continua la duchesse, voilà le signal! C'est l'ouverture qui précède la comédie; vous plaît-il que la toile se lève ? — Soit, répondit l'aimable douairière; puisque vous le voulez absolument, vous aurez le spectacle... dans un fauteuil. — L'histoire que je vais vous raconter est celle de mon second mariage; quant à mon premier mari, il ne compte plus dans mes souvenirs; parfois j'ai une mémoire affreuse! A dix-huit ans, j'étais veuve, très-riche et assez jolie; au besoin, M. de Richelieu pourrait témoigner de ma piquante beauté, lui qui l'a chantée si souvent en vers,

aux cris de guerre de Paris par des cris de guerre qui ne sont ni moins généreux ni moins énergiques; partout l'enthousiasme est le même, et il est arrivé à un tel degré d'élévation qu'il donne au pouvoir les plus sérieuses inquiétudes.

Hier, dans la crainte des suites que pouvait avoir la manifestation politique qui avait été annoncée, toute la garnison de Paris avait été consignée dans ses casernes. Tous les postes avaient été munis de cartouches, et la moindre manifestation eût été réprimée avec la plus grande énergie, ainsi que l'avait promis l'ordre du jour du maréchal Gérard. Ces dispositions du pouvoir n'ont pas eu le moindre prétexte pour s'exercer; toute la journée s'est bien passée, et la démarche des officiers de la garde nationale auprès de M. Thiers a eu dans Paris presque autant de retentissement qu'en auraient pu avoir les coups de fusil de l'ordre public. Le soir, on en parlait partout, et l'effet moral était tel que quelques jeunes gens n'ont pu s'empêcher de faire aussi leur manifestation en se promenant sur les boulevards aux cris de : *La guerre! la guerre! Abas les alliés! Pas de forts détachés!* Un rassemblement de deux ou trois cents personnes, qui s'était formé au boulevard Montmartre, s'est rendu d'abord sous les fenêtres du *National* et a salué ce journal de vivats. Après l'ovation au journal radical, le rassemblement s'est rendu à l'hôtel de M. Thiers où la *Marseillaise* a été chantée et accompagnée des cris que nous venons de rapporter plus haut. Aucun désordre n'a signalé cette démonstration, et l'intervention de la police n'a pas été nécessaire pour disperser le rassemblement qui s'est dissous de lui-même, quand il a eu manifesté ses sentiments sous les fenêtres de M. Thiers.

Pendant ce temps, la *Marseillaise* était chantée aussi à l'Opéra, à l'Opéra-Comique; on la chantait partout. Depuis six heures du soir jusqu'à minuit, les embarcadères du chemin de fer et les wagons qui portaient les voyageurs ont retenti de ce chant national.

On peut dire aujourd'hui que, si le gouvernement, pour prendre un parti, a eu besoin de connaître l'opinion publique, il sait parfaitement à quoi s'en tenir. L'indignation contre la politique suivie par le ministère est universellement sanctionnée, et si on mettait au scrutin une question d'approbation ou de blâme, le blâme aurait, à Paris même, les cinq sixièmes des voix.

Nous avons vu, depuis dix jours, un grand nombre de citoyens qui, poussés par un esprit étroit de conservation et d'égoïsme, avaient loué et soutenu pendant dix ans le système de résistance si fatalement appliqué par le gouvernement; aujourd'hui, de leur bienveillance pour le pouvoir, ils sont passés à la défiance; si l'attitude du gouvernement ne devient pas plus digne, de la défiance ils passeront bientôt à l'hostilité. — Et ces hommes ont une position officielle; ils sont de ceux dont l'opinion a du poids, parce qu'ils sont riches, parce qu'ils sont électeurs.

Dans les départements, toutes nos correspondances en font foi, les mêmes conversions ont lieu; en beaucoup de localités l'esprit public est changé du tout au tout, et si les autorités sont sincères dans les rapports qu'elles adressent au pouvoir, il ne peut pas ignorer la désaffection qui s'étend partout, la colère qui la remplace et l'enthousiasme qui s'empare de tous les cœurs. Nous avons déjà rendu compte de cette situation des esprits qui devient très-menaçante pour le gouvernement. S'il persiste dans la politique qui a amené les choses au point où elles sont aujourd'hui, il ne devra s'en prendre qu'à lui-même des conséquences qui pourront en résulter.

— Le ministère est préoccupé de l'attitude agressive qu'un grand nombre de journaux ont prise vis-à-vis de lui. Il y a deux jours, il a été mis en délibération dans le conseil s'il ne conviendrait pas de rendre à la législation de septembre toute sa vigueur et de remettre en vogue le système d'intimidation dont le courage des écrivains a triomphé dans des temps difficiles. Cette opinion a été soutenue avec un acharnement incroyable par MM. Jaubert et de Rémusat qui représentent l'élément doctrinaire dans le cabinet; d'autres membres n'ont pas été du même avis quant à présent, et il a été décidé qu'on attendrait encore quelque temps avant de demander un appui à des lois qui sont si souverainement impopulaires. Il faudra pourtant tenter l'application de ces lois, si l'on ne veut renoncer à toutes les lâchetés qui chaque jour augmentent le nombre des adversaires du gouvernement. L'exécution impitoyable des lois de septembre, telle sera la dernière raison du ministère du 1^{er} mars, de ce ministère si chaudement soutenu par les défectionnaires de la gauche.

en regards et en prose, pendant la vieillesse du grand roi! Mon veuvage m'avait attiré bien des compliments, bien des flatteries, bien des offres pompeuses; les courtisans, les céladons, les époux pleuvaient au logis, et mon embarras devint extrême. Deux jeunes gentilshommes surtout se mouraient d'amour pour ma petite personne, et ces pauvres diables réclamaient de moi, avec des façons et des chances bien différentes, le droit de m'adorer et la permission de vivre : l'un se nommait le marquis Armand d'Avenel, l'autre le baron Caliste de Chabot. Le marquis avait joué de malheur avec le hasard : il n'était ni beau, ni aimable, ni empressé, ni galant, ni parleur, ni menteur, ni rien de ce que doit être un gentilhomme amoureux; en revanche, il avait de grands yeux, une voix douce, un front élevé, des mains fines et de l'esprit comme M. de Voltaire. Je me souviens aussi que M. Armand d'Avenel était fort timide et fort triste; plus tard, j'ai appris que la véritable distinction à toujours un peu de tristesse et un peu de timidité, deux ombres charmantes qui vont à merveille au coloris du tableau. Ma foi! je ne me sentis point le courage de jouer auprès du jeune marquis le rôle de M^{me} de Saint-Yves auprès de l'ingénu; je recommandai son fol amour aux consolations de mes bonnes amies, et je prêtai l'oreille au bavardage prétentieux de son rival, M. de Chabot.

M. le baron Caliste de Chabot, j'en suis sûre, avait déjà renversé bien des têtes, effleuré bien des amours et gâté bien des réputations; à son approche, les jeunes filles soupiraient tout bas et les jeunes veuves soupiraient tout haut; sans le vouloir, sans le savoir, je mêlai quelques petites notes de mon cœur à cette mystérieuse mélodie, à cette musique de soupirs, et un beau matin je me réveillai en murmurant avec le poète :

Eh bien! mon cœur, voilà comment on aime!

(La suite à un prochain numéro.)

— La présence à Paris d'un très-grand nombre de pairs facilite les intrigues du parti Molé. Il ne se passe pas de jour que quelque conciliabule n'ait lieu tantôt chez M. Pasquier, tantôt chez M. Villemain, tantôt chez M. Molé lui-même. Les meneurs de la chambre haute se flattent de renverser le ministère dès les premiers jours de la session. Pour eux, il ne s'agit pas précisément d'une question politique; de misérables amours-propres, des rivalités de personnes sont seuls en jeu, et l'intérêt du pays est entièrement mis de côté dans le débat. M. Decazes, qui se trouvait naguères au nombre des conspirateurs, vient d'être désarmé par une gracieuseté de M. Thiers qui a confié à son fils une mission pour Vienne.

— Le Constitutionnel annonce que l'amiral Lalande a reçu l'ordre de se rendre à Toulon.

— On annonce que M. Decazes fils est parti pour Vienne, porteur de dépêches du gouvernement.

— On lit dans la Presse :

« L'ordre a été donné aujourd'hui aux troupes des casernes de Courbevoie, de Rueil, etc., de se diriger sur Paris. Ce déploiement de forces a sans doute pour cause l'ouverture de la tranchée qui doit commencer demain sur toute la ligne des fortifications de Paris. »

— La petite ville de Saint-Cloud a eu sa manifestation patriotique. Hier dimanche, plusieurs artistes, qui faisaient une promenade sur l'eau, s'étaient mis à exécuter un concert. Au moment où ils passaient sous le pont, les curieux, qui s'étaient réunis en grand nombre sur le parapet pour entendre la musique, demandèrent la *Marseillaise* qui fut aussitôt exécutée par ces jeunes gens.

L'embarcation fut alors saluée par les applaudissements unanimes de la foule.

— On nous écrit de Laval :

« La *Marseillaise* a été demandée dans notre théâtre aux acclamations de tous les spectateurs. Jouée d'abord dans un entr'acte par la musique du régiment, elle a été saluée par des bravos unanimes; chantée ensuite par un acteur, le refrain a été répété en chœur par tous les assistants, et, au dernier couplet, l'enthousiasme était tel que presque tous les hommes se sont levés en criant : Aux armes ! »

Cette manifestation est d'autant plus significative qu'elle s'est produite même dans une ville de la Vendée.

— Les journaux hollandais publient quelques détails sur l'abdication du roi Guillaume.

M. Stiff, référendaire pour les affaires du Luxembourg, assistait à la cérémonie. Le chef de la secrétairerie d'état a donné lecture de l'acte d'abdication, dont deux copies ont été signées par le roi, l'une pour la Néerlande et l'autre pour le Luxembourg; ensuite le roi remercia en peu de mots les assistants des services qu'ils lui avaient rendus. Le plus profond silence a régné pendant la cérémonie. Les membres de la famille royale ont seuls assisté au repas donné par S. M. au château du Loo.

— L'Observateur belge annonce d'une manière positive que toutes les réserves de l'armée prussienne ont été renvoyées.

BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 OCTOBRE.

Un article inséré dans la *Revue de Paris*, et qu'on a attribué à M. Thiers, a donné le premier signal de la hausse. Le 3, qui hier à Tortoni était à 68 75, a été fait aujourd'hui, avant l'ouverture, à 69 75, et le premier cours au parquet a été 70.

Le 3 est monté avec une grande rapidité de 70 à 71 90; mais alors ont commencé les réactions. Plusieurs fois, le 3 est tombé à 71 25 et 20; mais toujours il est remonté et a fermé au parquet à 71 70. A quatre heures, 71 65.

A la fin de la bourse, on attribuait cette hausse si forte à l'exécution d'un fort capitaliste habitué à travailler à la baisse. 5 0/0, 106 15; 4 1/2 0/0, 97; 4 0/0, 91 50; 3 0/0, 60 75 55; banque, 2,825; obligations de Paris, 1,180; Naples, 98; 5 0/0 belge, 92 1/2; banque belge, 795; Laffitte, 1,000.

Le 10 octobre, une imposante manifestation a eu lieu à Metz. Les officiers de la garde nationale, réunis en corps, ont unanimement résolu de porter au préfet, représentant à Metz du gouvernement, l'expression des sentiments que leur inspirent les circonstances dans lesquelles le pays se trouve placé. La rédaction suivante, formulée dans ce but et soumise à la discussion, a été adoptée à l'unanimité :

M. le préfet,
Les hostilités commencées en Orient offensent l'honneur national et menacent les intérêts et l'indépendance de la France. Elles ont dû sans doute inspirer au pouvoir l'adoption des mesures les plus promptes et les plus énergiques. Toutefois, nous comprenons qu'avant de faire un appel à toutes les forces vives du pays, les hommes placés à sa tête aient pu éprouver le besoin d'en connaître les dispositions; c'est ce qui les a portés à consulter les chambres.

Dès que l'opinion est interrogée, nous venons manifester la nôtre; nous venons témoigner de notre impatience de voir organiser, pour la défense du territoire, toutes les forces nationales.

Prêts à tous les sacrifices personnels et pécuniaires qui nous seront imposés dans le but d'assurer l'honneur et la sécurité de la France et de sa révolution, nous venons émettre le vœu que le pouvoir agisse sans délai. La guerre prompte et vigoureuse nous paraît le moyen le plus propre à garantir des atteintes de l'étranger le dernier des alliés de la France, aussi bien que la dignité et l'indépendance de notre pays.

Les colonels, lieutenants-colonels et tous les officiers appartenant aux deux légions ainsi qu'aux armes spéciales se sont ensuite rendus sans uniforme et dans le plus grand ordre chez M. le général Campariol, qui n'a pas tardé à s'associer à leur patriotique démarche, et les a immédiatement conduits à l'hôtel-de-ville. Là, M. Dufour, maire de Metz, adoptant les généreuses idées contenues dans l'adresse au préfet, a témoigné à plusieurs reprises l'impatience qu'il éprouvait lui-même de voir venger enfin les affronts faits au pays, et l'espérance que les citoyens de Metz, en cas de guerre, sauraient imiter leurs pères et conserver toujours intacte la ville que la présence de l'étranger n'a jamais souillée.

Les paroles du premier magistrat de la cité, d'un vieil-

lard blanchi dans nos grandes guerres, ont été accueillies par l'auditoire avec la plus vive sympathie. M. le maire, accompagné de ses adjoints et prenant alors la tête du cortège, l'a conduit directement à la préfecture; mais M. Germeau, préfet de la Moselle, qui était certainement informé, avait eu la précaution assez peu saine de ne pas se trouver à son hôtel. L'administration municipale et le corps d'officiers ont insisté pour être présentés au conseiller de préfecture, secrétaire-général.

M. de Maudhuy, ancien député de la Moselle, qui remplit ces fonctions, a reçu l'assemblée. M. le maire a reproduit devant lui avec beaucoup de bonheur et même avec l'accent d'un patriotisme très-énergique les idées contenues dans l'adresse destinée au préfet. Ce devoir accompli à la satisfaction générale, M. le maire a été reconduit à la maison commune par le corps d'officiers qui a voulu rendre aussi le même honneur à M. le général Campariol.

Tout cela s'est fait avec calme, hautement, dignement. C'était un spectacle nouveau en France et qui doit inspirer de sérieuses réflexions, que de voir les maire et adjoints, la plus grande partie du conseil municipal, le général nommé par le roi, les colonels, les chefs de bataillon et tous les officiers de la garde nationale d'une ville frontière aussi importante que Metz, traversant les rues en silence et allant demander au représentant du pouvoir que ce pouvoir prenne souci de l'indépendance et de la dignité nationale, et qu'il agisse sans délai en présence des dangers de la patrie.

NOUVELLES D'ORIENT.

(Correspondance particulière du Censeur.)

ALEXANDRIE, 26 septembre. — Mehemet-Ali a expédié en toute hâte, dans la soirée du 26 septembre, à son fils Ibrahim-Pacha, l'ordre de marcher à grandes journées vers Constantinople. De plus, on presse avec une célérité inimaginable l'armement de 13 vaisseaux et de 8 frégates dans le port d'Alexandrie.

Mehemet-Ali va proclamer la guerre sainte; nul doute qu'Ibrahim, dans sa marche, ne soulève toutes les populations et ne les entraîne avec lui jusqu'au Bosphore.

Le *Castor* est attendu le 29 ou le 30; ce paquebot apportera des nouvelles importantes de Syrie, s'il a pu communiquer.

— Les communications n'étant plus régulières entre la Syrie et l'Égypte, nous n'avons pas de nouvelles plus récentes du théâtre des hostilités que les dernières. Cependant des lettres de Beyrouth du 10, arrivées seulement par ce courrier, sont en contradiction manifeste avec les versions anglaises.

Une de ces lettres annonce que les Anglais, qui avaient commencé à bombarder cette ville le 9 septembre, continuaient encore, à la date du 20, à lancer quelques bombes, à de rares intervalles, sur Beyrouth. Jusque là ils n'étaient maîtres que de quelques villages insignifiants sur la côte.

Le débarquement qu'ils ont opéré de six mille hommes de troupes constantinopolitaines a eu lieu à Djouin, village situé à trois heures de Beyrouth. Ils auraient bien voulu effectuer ce débarquement dans cette dernière ville; mais leurs bombes et leurs boulets n'ayant pas fait reculer Soliman-Pacha et les troupes égyptiennes qui s'y trouvent, force leur a été de choisir Djouin pour y déposer les soldats du sultan.

L'armée d'Ibrahim ne pouvait pas tenter de s'y opposer sans s'exposer à être décimée par les canons anglais. Le jour du débarquement, les vaisseaux anglais qui étaient restés devant Beyrouth ont tiré des bordées continuelles, pendant toute la journée, sur cette ville; le résultat a été la destruction de quelques maisons.

Les troupes du sultan sont allées camper près d'un village nommé Zoun, au-dessus de Djouin. La montagne est toujours tranquille; l'émir Béchir a armé quelques milliers de Druses qu'il a envoyés à Ibrahim-Pacha. Le fils de Béchir était avec Ibrahim qui marchait avec un corps de 12,000 hommes sur le Casseravan pour prendre l'ennemi par derrière et le bloquer. Il est probable qu'à l'heure où nous écrivons, il les aura déjà battus et peut-être écharpés; car on ne peut se dissimuler que ces six mille Turcs semblent avoir été conduits à une boucherie inévitable.

— D'autres lettres particulières annoncent qu'il était arrivé à Alexandrie un bâtiment à vapeur anglais venant de Beyrouth et se disposant à se rendre à Malte, où il transportait des blessés. Ce paquebot n'a voulu communiquer, dit-on, aucune nouvelle de Syrie; si ce fait est vrai, ce que la correspondance directe de Malte ne confirme pas, il prouverait que les Anglais ont essuyé un échec, ou du moins qu'ils ont éprouvé de grandes pertes, par suite de la lutte qui se serait engagée.

— Le paquebot d'Orient *l'Eurotas* est entré dans le port de Marseille. Les lettres et les journaux apportés par ce paquebot ne sont pas encore distribués. Nous avons cependant recueilli quelques faits que nous nous empressons de porter à la connaissance de nos lecteurs.

Les nouvelles d'Alexandrie sont du 26 septembre, celles de Constantinople du 27, et celles de Malte du 6 octobre.

On ne connaissait à Alexandrie et à Malte aucune nouvelle de Syrie postérieure à celles apportées dans ces deux villes par le bateau à vapeur anglais *le Prométhée*; on y avait seulement la confirmation de l'entrée des Anglais à Beyrouth, après un bombardement qui a réduit cette ville en cendres. Le commodore Napier avait pris le commandement des troupes de terre et son pavillon de commodore flottait sur sa tente. On est dans l'ignorance de ce qui se passe dans la montagne. Les Anglais se vantent d'y avoir beaucoup d'adhérents; mais à Alexandrie on croit au contraire qu'ils ne sont pas parvenus à s'y faire aucun partisan.

Les consuls étrangers en quittant Alexandrie étaient partis pour Beyrouth, où était arrivé Yzzet-Mehemet, le nouveau gouverneur de l'Égypte. Le pacha avait reçu avec calme, assurait-on, la nouvelle de sa déchéance qui a été connue à Alexandrie le 23.

Les préparatifs de défense sont toujours poussés en Égypte avec la plus grande activité.

Un grand nombre de familles européennes se proposaient de quitter Alexandrie.

A Constantinople on avait annoncé officiellement le blocus de l'Égypte et de la Syrie comme devant commencer le 13 octobre. Cette déclaration venant après l'embarquement de Beyrouth est une sanglante dérision.

On croit que l'escadre sous les ordres de l'amiral Hagon est toujours dans les parages de la Grèce. (Sémaphore.)

On écrit de Constantinople, 26 septembre, à la *Gazette d'Augsbourg* :

Il circule ici deux bruits. — Le premier est qu'un corps de troupes russes, fort de 16,000 hommes, a été embarqué à Odessa et à Sébastopol, et que ces troupes sont actuellement en route pour le Bosphore. On dit qu'elles camperont dans l'Asie-Mineure, sur la route d'Ekischehr. Le second de ces bruits, c'est que l'ex-grand visir, Kosrew-Pacha, a été étranglé sur les ordres du sultan, par suite du jugement rendu contre lui.

On lit dans la *Gazette d'Augsbourg* :

Vingt-cinq ou trente officiers, sous-officiers et soldats de divers régiments polonais ont été arrêtés pour avoir ourdi un complot contre l'état. Ils s'étaient laissé séduire par les propositions des émigrés envoyés dans le pays par les émigrés polonais de la France et de l'Angleterre.

Le complot avait pour but le rétablissement de l'ancien royaume ou plutôt de la république de Pologne. Il est évident que c'est à tort qu'on a donné à cette conspiration le nom de complot militaire.

L'organisation de la garde nationale de Nantes se poursuit avec activité et succès; les mauvaises volontés et l'apathie qu'on remarquait en d'autres temps deviennent extrêmement rares; chacun sent l'utilité de cette belle institution, l'une des bases de l'ordre politique actuel; chacun prévoit qu'en cas de guerre la garde nationale peut être appelée à faire dans cette ville le service des troupes de la garnison.

On s'occupe aussi de la garde nationale mobile.

En cas de service forcé, on fera bien d'avoir recours aux citoyens mis à la réserve.

Nous apprenons que M. le préfet a donné l'ordre d'organiser aussi les gardes nationales rurales. On sait qu'un grand nombre de ces dernières ont été dissoutes et désarmées sans qu'on daignât même colorer cette mesure d'un prétexte quelconque; cette insulte faite aux citoyens de nos campagnes va être réparée. Cependant M. le préfet rencontre, dit-on, de la résistance et de la mauvaise volonté chez plusieurs maires; et l'on ajoute que, sans s'arrêter aux objections de ces derniers, M. Chaper a positivement déclaré que les gardes nationales devaient être organisées. Nous applaudissons à la fermeté du premier magistrat de ce département; il peut se présenter des circonstances impérieuses qui rendent fort utiles les services des gardes nationales rurales. (National de l'Ouest.)

On écrit de Cholet (Vendée), 9 octobre :

Depuis plusieurs jours, les ouvriers tisserands de la ville de Cholet avaient cessé de travailler, sans aucune démonstration hostile; ils étaient allés dans les rues et sur les places publiques par groupes. Ils étaient convenus qu'aucun d'eux ne prononcerait un seul mot de politique, ne porterait de bâton; défense même était faite de prendre un verre de vin.

Cependant on voyait avec peine ces malheureux ouvriers qui gagnent si peu rester oisifs et aggraver ainsi leur position. Que demandaient-ils? un tarif qui rendit égaux les prix des façons, prétendant que tous les fabricants ne payaient pas également le travail des ouvriers.

Hier, après midi, les groupes devenant plus nombreux et plus agités, le bataillon du 14^e, par ordre, a pris les armes: des compagnies ont été placées dans divers quartiers. MM. les adjoints et le commissaire de police, revêtus de leur écharpe et accompagnés de la brigade de gendarmerie et de 200 hommes de la ligne, se sont dirigés sur le lieu où ils étaient rassemblés, et, aussitôt qu'ils ont été prévenus que MM. les négociants et fabricants consentaient à leur accorder ce qu'ils désiraient, ils sont rentrés chez eux, et aujourd'hui ils ont repris leurs travaux.

Des ouvriers, au nombre de près de cent cinquante, des communes de Mortagne, Evrardes, Saint-Hilaire, sont arrivés à Cholet dans la matinée. Aussitôt qu'ils ont connu ce qui avait été décidé hier, ils sont repartis. Certes, il est bien heureux que tout se soit ainsi terminé, mais il est fâcheux que l'on ait attendu ce déploiement de troupes. N'est-il pas déplorable aussi que dans une semblable crise qui pouvait devenir bien plus grave, la ville de Cholet soit sans maire? Quand sortirons-nous de cette position?

Faits Divers.

Le *Diario di Roma* publie la nouvelle suivante, sous le titre de *Phénomène de la nature* :

« Ces jours derniers un enfant est venu au monde, dans cette capitale, avec vingt-quatre doigts, six par main et six par pied. Un semblable phénomène n'est pas nouveau, car, à commencer par les livres saints, nous trouvons dans le chapitre 21 du 11^e livre des Rois qu'un géant avait vingt-quatre doigts; et sans parler de tant d'autres faits historiques recueillis par l'Académie des sciences, il suffira de rappeler qu'en 1835, dans cette même Rome, M. Bermontrait au public un enfant de huit ans, pourvu de quinze doigts, sept à la main droite et huit à la gauche, et une jeune fille de douze ans, qui n'avait qu'un seul doigt à chaque main. Les pieds de ces deux enfants étaient bizarrement conformés. »

« Les artistes savent également qu'il a existé un peintre surnommé *les Onze-Doigts*. »

— On lit dans le *Journal de l'Eure* :

« Ces jours passés, Frenzel, ex-séminariste, condamné dernièrement pour vol à Evreux, y a subi la peine de l'exposition. Vêtu d'une sorte d'habit ecclésiastique, il s'est rendu pieds nus au lieu du supplice, voulant sans doute parodier Jésus-Christ se rendant au Calvaire. Arrivé au lieu où il devait subir sa peine, il a prononcé d'une voix larmoyante une sorte de sermon, dans lequel il exhortait les assistants à pratiquer la vertu ! »

— Le *Journal de Chimie médicale*, numéro d'octobre, indique la formule suivante, donnée par M. Raspail, contre les migraines, les congestions et fièvres cérébrales :

Ammoniaque liquide.	100 grammes.
Eau distillée.	900 idem.
Sel marin.	20 idem.
Camphre.	2 idem.
Essence de rose ou autre, quelques gouttes : le tout dissous à froid.	

Mode d'emploi. — On trempe dans cette can un linge que l'on applique ensuite sur la partie du crâne que le malade indique comme siège de la douleur. On doit préserver les yeux du liquide qui pourrait s'y glisser.

L'effet est instantané.

— Deux mines de charbon de terre ont été récemment découvertes dans l'île de Candie : l'une sur la côte nord, à quatre heures de marche de Retimo; l'autre sur la côte sud, à Preveli, est de Sphakia, à une portée de fusil de la mer.

En mai 1839, 50 quintaux de charbon de la première mine, extraits par ordre du gouverneur Mustapha-Pacha, avaient été expédiés en Égypte. Un nouvel envoi ayant été demandé, 1,363 quintaux ont été extraits en six jours et transportés à dos d'âne à Retimo. On estime les frais de transport à 2 f. 75 c. les 100 kilogrammes.

En février 1840, le charbon des deux mines a été essayé sur l'un des bateaux à vapeur français de l'escadre du Levant. Les échantillons envoyés de Retimo n'étaient guère qu'à l'état de pyrite, ceux de Preveli qu'à l'état de lignite.

On pensait que les puits, plus profondément fouillés, pourraient donner de bons produits, et que ces mines, bien exploitées, deviendraient pour Candie une source de richesses.

Annonces judiciaires.

OUVERTURE DE LA FAILLITE

DU SIEUR BENOÎT COSTE,

Agent de change à Lyon, port Saint-Clair, 21.

Le tribunal de commerce de Lyon, par jugement en date du deux octobre mil huit cent quarante, a déclaré le sieur Benoît Coste, agent de change à Lyon, port Saint-Clair, n° 21, en état de faillite, et a nommé M. Thomas Tardy, juge-commissaire, et le sieur Pierre Laffitte, arbitre de commerce, demeurant à Lyon, rue Clermont, n° 3, syndic provisoire.

MM. les créanciers du sieur Coste sont invités à se rendre, le samedi dix-sept courant, à onze heures du matin, en la salle des délibérations du tribunal de commerce, Hôtel-de-Ville, place des Terreaux, à l'effet de donner à M. le juge-commissaire de la faillite les renseignements qui sont en leur pouvoir sur la composition de l'état des créanciers présumés, et de lui manifester leurs intentions sur la nomination de nouveaux syndics qu'ils estimeront devoir être nommés.

Lyon, le 12 octobre 1840.

Le juge-commissaire,

(4005)

TH. TARDY.

Etude de M^e Troullier, huissier à Lyon, quai Humbert, n° 5.

Le public est prévenu que vendredi prochain seize du courant, à dix heures du matin, il sera procédé à la vente aux enchères d'une baraque construite en bois et briques, recouverte en tuiles creuses; d'une pompe en bois et maçonnerie, établie dans la cour de ladite baraque. Les objets se trouvent situés au lieu des Brotteaux, commune de la Guillotière, et sur un terrain portant le n° 66. (1416)

Etude de M^e Pouzon, huissier à Lyon, quai Humbert, 14.

Le vendredi seize du courant, à dix heures du matin, sur la place Louis XVI, aux Brotteaux, commune de la Guillotière, il sera procédé à la vente forcée de plusieurs établis de menuisier garnis de leurs accessoires, scies, presses et divers outils; au comptant. (1409)

(1099) Le onze novembre mil huit cent quarante, à l'audience des criées du tribunal civil de Saint-Etienne, à neuf heures du matin, il sera procédé à l'adjudication définitive d'une vaste usine nouvellement construite, ci-devant destinée à la fabrication du papier, actuellement employée en partie à une fabrique de lacets, mue par une chute d'eau de sept mètres trente-trois centimètres de hauteur.

Cet immeuble est situé en la commune de Rochetaillée, canton et arrondissement de Saint-Etienne; il dépend de la succession du sieur Joseph-Louis Gallot.

Pour les renseignements, s'adresser à M^e Goui, avoué à Saint-Etienne, rue de Foy, n° 13.

(4004) VENTE PAR EXPROPRIATION FORCÉE,

Devant le tribunal civil de Saint-Etienne (Loire),

Le mercredi vingt-un octobre, à dix heures du matin,

D'UNE TANNERIE,

consistant en bâtiments et petite cour, avec les cuves, fosses, etc.

Le tout sis à Saint-Etienne, petite rue des Fossés.

Cette usine longe le biez de la rivière de Furens, qui lui fournit les eaux nécessaires à son exploitation.

Elle a une nombreuse clientèle, tant à Saint-Etienne que dans un rayon assez étendu.

NOTA.—La presque totalité du prix restera entre les mains de l'acquéreur pour servir une rente viagère.

S'adresser, pour plus amples renseignements, à M^e Vier, avoué poursuivant, rue des Jardins, n° 18, et à M^e Combe, avoué, rue de la Bourse, n° 73;

Ou, par lettres affranchies, à l'un des syndics de la faillite Vernon, rue de Lodi, n° 3, à Saint-Etienne.

Annonces de M^m. les Notaires.

ÉTUDE DE M^e BERROD, NOTAIRE A LYON, RUE DE LA CAGE, N° 12.

A vendre.

TERRAIN PROPRE A RECEVOIR DES CONSTRUCTIONS, situé en amont et près du pont de la Guillotière, de la superficie de 808 mètres carrés, et sur lequel il existe un hangar.

S'adresser à M^e Berrod, notaire à Lyon, rue de la Cage, n° 12. (30)

(660) A vendre pour cause de cessation de commerce.

UN FONDS DE BRODERIES ET NOUVEAUTÉS, situé dans le quartier le plus avantageux pour son exploitation, avec une bonne et sûre clientèle.

S'adresser à M^e Brunier, avoué à Lyon, quai Humbert, 12.

Annonces diverses.

(8739) A vendre de suite.

UNE MAISON située près de la place au marché, à Miribel, composée de six pièces, avec cave et grenier. S'adresser à M^{lle} Bernin, à Miribel.

(8763) A vendre.

UN ATELIER DE MARÉCHAL, situé à Villeurbanne. S'y adresser, à M. Bucr, vétérinaire, quartier des Maisons-Neuves.

(8764) A vendre ensemble ou séparément.

UNE CALÈCHE DE HASARD à quatre places, très-légère, pour un cheval, et UN PHAETON NEUF, monté à la française. S'adresser à M. Maron, peintre d'équipages, rue de la Charité, 9, à Lyon.

(8750) A vendre.

Collection de Plantes grasses

ET AUTRES.

Cours d'Herbouville, n° 28, maison Blanc.

En dépôt chez VERNET, pharmacien, place des Terreaux, 15.

Bandages,—Suspensoirs,
Clysoirs,—Seringues,—Urinaux,
Clyso-pompes,—Pessaires,

Mamelons,—Bouts-de-Sein,
Biberons,—Téterelles,
Cornets et Tubes acoustiques,

Plaques et Bracelets à Cautére,
Papier } pour Cautére
Taffetas } et Vésicatoire. (2801)

(8775) **AVIS.**

M. ARBAN, propriétaire de la Rotonde, aux Brotteaux, a l'honneur de faire savoir aux personnes qui fréquentent son établissement que la présence des huissiers au dernier bal n'avait aucun rapport à ses affaires particulières, mais qu'elle n'était que le résultat de la manière dont M. le fermier du droit des pauvres a jugé convenable de percevoir ce droit.

(8772) **AVIS.**

Le 9 du courant, on a perdu UN JEUNE CHIEN MATIN, âgé de cinq mois; il est jaune-noir; il a les oreilles coupées, les deux pieds de derrière harponnés, une grande queue tonde; il porte un petit collier avec un petit grelot. Une bonne récompense à celui qui le ramènera chez M. Vermorel, hôtel du Lac, Cité du Rhône, aux Brotteaux.

(8761) **AVIS.**

M. DOREL (GASPARD), marchand de bas, rue Saint-Côme, n° 10, se retirant des affaires, a l'honneur de prévenir qu'il vendra toutes les marchandises qui font partie de son fonds au-dessous du prix de facture. A louer à la Noël.—MAGASIN AGENCÉ. A vendre.—UN COFFRE-FORT EN FER.

COQUAIS,

Rue St-Côme, au grand 8, à Lyon,

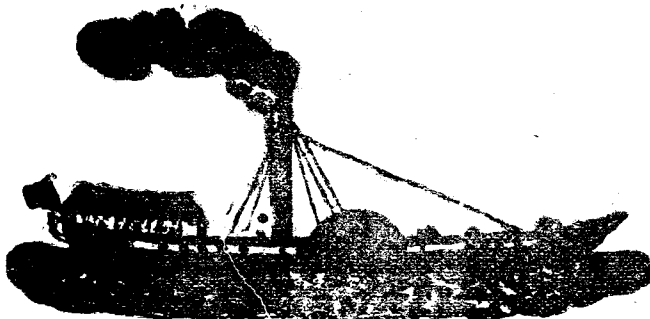
FABRICANT DE MAILLECHORT DIT ARGENTERIE DE PARIS.

Il est inutile de répéter tous les avantages du maillechort, car il est assez connu pour valoir l'argent sous tous les rapports.

Nouvel article en wolfram garanti non cassant et aussi joli que l'argent: à 2 f. 25 c. le couvert à café, et à 6 f. la douzaine.

Grand assortiment de plaqué, première qualité, tels que réchauds de table en tout genre, porte-huiliers, porte-carafes, flambeaux, bords de table, cafetières, théières, chocolatières, crémiers, sucriers, tasses à déjeuner, bols idem, bols à punch, cuillères à potage, à sucre et à fruits, ainsi que tout ce qui concerne le service de table.

Couverts, de 1 f. 25 c. à 7 f.; cuillères à café, de 3 f. à 20 f. la douzaine. (4000)



SERVICE

DE LYON A ROMANS.

A DATER DU 20 SEPTEMBRE,

LES BATEAUX A VAPEUR PARTANT TOUS LES JOURS

POUR VALENCE,

A ONZE HEURES DU MATIN,

Correspondent directement avec ROMANS, et se chargent du transport des voyageurs et marchandises pour cette destination.

Le trajet de LYON à ROMANS s'effectue en SEPT heures.

Les départs ont lieu du port de la Charité. (7369)

Dépôt Central

DES EAUX MINÉRALES NATURELLES,

13, rue Saint-Dominique, à Lyon.

CHEZ DESCHAMPS ET GROS, PHARMACIENS.

Véritables Eaux de Chateldon: 1 franc la bouteille.

BATILLIAT, CHATELDON, CONCESSIONNAIRES.

Pastilles ferrugineuses de Chateldon: 2 francs la boîte.

EAU ET PASTILLES DE VICHY.

Sous dépôts: Roanne, Chervet, pharm.; Saint-Etienne, Couturier, pharm.; Belley, Gaillard, pharm.; Romans, Barry, pharm.; Valence, Henry, pharm.; Châlon, Paquelin.

A la même pharmacie, rue Saint-Dominique, 13, se trouvent les eaux d'Uriage, Vals, Bonnes, Barèges, Evian, Sedlitz, Contrexeville, Spa, Mont-d'Or, etc.

Le prix de ces eaux a subi une grande diminution. (2822)

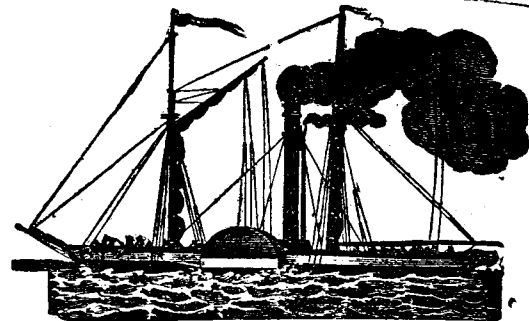
DÉPURATIF DU SANG.

Le Sirop concentré de Salsepareille, de QUET, pharmacien à Lyon, est reconnu supérieur à tous les autres remèdes pour la guérison des maladies secrètes, des dartres, gales anciennes, taches et boutons à la peau, goutte et rhumatismes.

S'adresser, à Lyon, à la pharmacie QUET, rue de l'Arbre-Sec, 31.—Pharmaciens-dépôtaires: à Tarare, M. Michel; à Vienne, M. Bergeron; à Mâcon, M. Thénot; à Bourg, M. Béraud; à Valence, M. Calixte Bonnet. (2790)

(8733) A vendre pour cause de maladie.

UN FONDS DE CAFÉ situé sur une des meilleures places de LYON, existant depuis un grand nombre d'années. S'adresser chez M. Charvet, liquoriste, rue des Augustins, n° 10, à Lyon.



LES

BATEAUX A VAPEUR

DU RHONE.

Service de l'Aigle.

DÉPART TOUS LES JOURS A 4 HEURES 1/2 DU MATIN, du port de la Charité,

POUR AVIGNON, BEAUCAIRE ET ARLES.

Ces bateaux se distinguent par une grande supériorité de marche, leur bonne tenue et la commodité des emménagements.

Les bureaux sont place de la Charité, n° 12, et quai de Retz, n° 45. 7375

MALADIES SECRÈTES,

SI ANCIENNES ET REBELLES QU'ELLES SOIENT LE FUSSENT-ELLES DEPUIS 50 ANS,

Guéries sans rechute, en un à cinq jours, par la méthode sûre, facile et peu coûteuse du docteur TAVAUD, de Montpellier, breveté.

Dépôt, à Lyon, chez M. BERTRAND, pharmacien, place Bellecour, n° 12, près la place Lévis. (2770)

COMPAGNIE GÉNÉRALE

DES

BATEAUX A VAPEUR DU RHONE.



LES BEAUX BATEAUX NEUFS

la Sylphide, la Sirène, le Jupiter, le Neptune, etc., etc.,

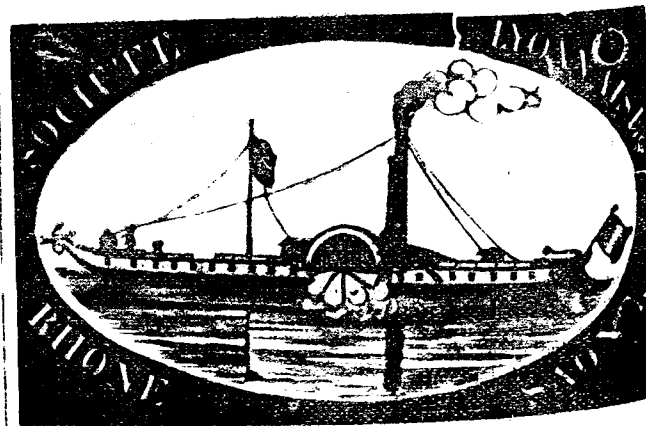
SONT RECONNUS D'UNE MARCHÉ TRÈS-SUPÉRIEURE.

DÉPARTS TOUS LES JOURS, du port de la Charité, à 4 heures 1/2 du matin,

POUR

VALENCE, AVIGNON, BEAUCAIRE, ARLES ET MARSEILLE.

Bureaux: place des Terreaux, n° 16, et quai et place de la Charité. (7368)



LES PAPIN

DU RHONE,

BATEAUX A VAPEUR EN FER A BASSE PRESSION, PARTENT TOUS LES JOURS, DU PORT DES CORDELIERS,

pour

Valence, Avignon, Beaucaire et Arles, à 4 heures 1/2 du matin,

Et correspondent avec les bateaux à vapeur d'ARLES à MARSEILLE. Les bureaux sont: port des Cordeliers, 59. (7401)

LYON.—IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULAILLERIE, 19.